

Troisième publication

1.

*Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Orianne Communication O-COM S.A. en liquidation, Nyon***
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3.

Date de la décision: 27.09.2004
4.

*Echéance de préavis des créances: **30.11.2004***
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Orianne Communication O-COM S.A. en liquidation, c/o Pluricom Conseils S.A., chemin du Joran 4B, 1260 Nyon
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Ils sont informés que le liquidateur entend procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).

Pierre Crot, Notaire
1260 Nyon

(02511638)